

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux Maritime

Jeudi 12 décembre 2024, Centre d'animation Sarah Bernhardt



Etaient présents :

- Vincent Maurin, Maire adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Fannie Le Boulanger, Adjointe au maire chargée de la politique de la ville, de la petite enfance et de la parentalité
- Sylvie Schmitt, Adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse
- Olivier Escots, Adjoint au maire chargé du handicap, de la lutte contre toutes les discriminations, de l'accessibilité et des établissements recevant du public
- Didier Jeanjean, Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Pauline Legardien et Maëlle Despouys, Mission démocratie permanente, mairie de Bordeaux
- 55 habitants du quartier
- Des interprètes en langue des signes française (LSF)

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :
<https://youtu.be/EyMlibdt2BM>

INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

En cette fin d'année 2024, Vincent Maurin adresse ses pensées aux personnes qui éprouvent des difficultés pour financer leurs achats de fêtes de fin d'année. La conduite des affaires publiques du pays a des répercussions dans tous les territoires. Or le projet de loi de finances 2025 prévoyait des baisses drastiques de subventions aux collectivités locales et territoriales, atteignant - Mission Démocratie Permanente

16,5 millions d'euros pour Bordeaux. Des choix sont donc attendus au plus haut niveau de la France en matière de distribution, car le socle d'inégalité s'aggrave.

Vincent Maurin salue en outre un certain nombre de réalisations, dont la place Lewis Brown et son parc à jeux, et la place Mareilhac, qui constitue un véritable poumon vert dans la ville. Dans le quartier Ginko, plusieurs projets qui redémarrent, dont l'îlot de la résidence étudiante, qui sera porté par Aquitanis.

Demain, Pierre Hurmic inaugura la résidence Noème Covivio, qui repose sur une mixité de types de logements. Le chantier d'accessibilité du tour du Lac constituera également un moment important de 2025, avec des travaux d'une année. Les travaux de l'avenue des 40 Journaux, pour leur part, viseront à faciliter les mobilités douces et l'accès au centre commercial.

S'agissant du secteur des Aubiers, Vincent Maurin cite le projet de pied d'immeuble Domofrance, où 1 000 m² seront proposés aux futurs opérateurs, dont des opérateurs de santé. Un travail porte sur la création d'un pôle de santé municipal à la résidence du Lac. Le projet de la nouvelle place du cœur des Aubiers a pour objectif de favoriser le lien social.

Aux Chartrons, les travaux du jardin de Ta Sœur ont redémarré en novembre. L'esplanade Saint-Louis sera réaménagée vertueusement du point de vue des piétons et des mobilités douces. La rue Sousa Mendès deviendra une Rue Aux Enfants. La piste cyclable des quais des Chartrons et de Bacalan sera mise en place 2025 au niveau de la voie de bus.

A Bacalan, les travaux de la bibliothèque, qui débuteront par la démolition de l'ancienne, seront entamés dès janvier. La bibliothèque doublera sa superficie. Le City Stade a été livré en novembre au pied du port de la Lune. Les jeunes adultes et les adolescents y organisent des tournois en mixité. Cette infrastructure bénéficie d'équipements de musculation et d'appareils adaptés aux seniors et aux femmes.

Aux Bassins à Flot, l'aire de jeu du Capitaine Némo fonctionne de manière satisfaisante. Le gymnase Michigami, pour sa part, a ouvert en octobre, avec une dominante de judo et un plateau ouvert aux sports collectifs. Les créneaux sont en cours de remplissage, notamment au regard des besoins issus des travaux de rénovation du gymnase du Grand Parc.

Pour leur part, les travaux du parc de l'arrière de la base sous-marine prévoient l'ouverture du lieu d'art et culture Le Lac, avec des associations en résidence. Le préau sportif des Bassins à Flot est également en chantier, reposant sur des matériaux innovants à bas carbone et une dominante de bois.

Vincent Maurin rappelle par ailleurs que les habitants des Bassins à Flot ont manifesté leur opposition à un projet de CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues). L'ARS avait décidé son implantation dans la rue Blanqui.

Vincent Maurin a pris l'initiative d'organiser une réunion publique sur ce sujet. L'ARS a accepté la recherche d'un autre site à Bordeaux Nord. Le Maire a réédité la demande d'identification d'un site adapté par courrier auprès de l'ARS. Il est à noter que le projet porte sur la création d'une antenne de quartier, et non d'un centre principal. Les recherches sont actives et plusieurs pistes sont à l'étude.

LES ENFANTS DANS LA VILLE

A) Feuille de route municipale

Sylvie Schmitt, *Adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse*

Bordeaux a fait de l'enfance l'une de ses priorités et détient le titre de « ville amie des enfants » décerné par l'UNICEF. La Ville compte 1 200 agents travaillant dans les écoles, 2 500 places en crèche, 117 écoles publiques et 4 relais petite enfance. S'agissant du domaine de la petite enfance, compétence prise en charge par Bordeaux en délégation, le budget s'est accru de 29 %. Concernant le domaine du périscolaire, le budget a augmenté de 26 %, sachant que le nombre d'enfants scolarisés est en hausse de 3 %. Au niveau de Bordeaux Maritime, 240 places ont été développées, soit +30 % de budget.

Fannie Le Boulanger, *Adjointe au maire chargée de la politique de la ville, de la petite enfance et de la parentalité*

La population de Bordeaux Maritime est en hausse. Dans ce contexte, le projet municipal est entièrement axé sur la qualité de vie des enfants. Dans les crèches municipales en gestion déléguée à des opérateurs privés, les contrats sont renforcés afin d'assurer des contrôles. Des crèches associatives ont été revalorisées. Pour les tout-petits, le nombre d'animatrices des relais de petite enfance a été doublé. Des relais enfants parents sont mis en place en complément.

Sylvie Schmitt, Adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse

Le projet éducatif de territoire est signé avec l'Education nationale et la CAF. Il couvre la population des 0-18 ans autour de 4 axes : démocratie, environnement, solidarité et parcours.

Les secteurs des Aubiers, du Grand Parc et de Bacalan font partie de la cité éducative, qui sera étendue aux 6 quartiers prioritaires de Bordeaux. L'objectif est de gommer une partie des inégalités avec des moyens complémentaires. Deux exemples d'actions conduites à ce titre résident dans :

- des sorties pour les 12-17 ans (séjours à Biscarrosse et Lacanau pour 45 jeunes) ;
- une opération de prévention de dépistage précoce des troubles spécifiques du langage et de l'apprentissage, ainsi que des dépistages en matière d'audition, de vision, de santé dentaire et vaccination (191 enfants dépistés).

Par ailleurs, le conseil municipal des enfants s'est réuni le 11 décembre avec 64 élus des classes de CM1 et CM2, avec une représentativité totale des quartiers de Bordeaux. Bordeaux est la première ville de France labélisée « 100 % Education Artistique et Culturelle » (EAC).

Sylvie Schmitt cite en outre les projets de rues aux enfants et de cours buissonnières, avec la végétalisation des cours d'école et le réaménagement des espaces pour un meilleur équilibre entre filles et garçons et entre les enfants les plus agités et les plus calmes. Pour sa part, la médecine scolaire propre à Bordeaux a renforcé sa présence à l'école Louise Michel et a recruté une infirmière scolaire supplémentaire au centre de Bordeaux Maritime. Enfin, Bordeaux s'engage fortement dans l'alimentation, avec 80 % de bio en crèche et un objectif de 100 % de bio avant la fin du mandat. Dans les cantines scolaires, l'objectif de 60 % de bio a d'ores et déjà été dépassé.

B) Déclinaison territoriale, exemples sur le quartier

Fannie Le Boulanger, Adjointe au maire chargée de la politique de la ville, de la petite enfance et de la parentalité

Le programme de cours buissonnières a été mis en œuvre à l'école maternelle Achard. Au total, 140 sites de Bordeaux ont été mis en chantier dans le cadre de ce programme pour une durée de 10 ans, l'objectif étant de couvrir l'ensemble des écoles de la ville.

En outre, le groupe scolaire Louise Michel comporte une salle associative. Il s'agit d'un des premiers projets qui matérialisent le renouvellement urbain du quartier des Aubiers. Par ailleurs, depuis octobre, un service de crèche et de garderie solidaire, qui offre une forme de répit pour les familles les plus éloignées des modes d'accueil, est proposé dans ce secteur de Bordeaux Maritime.

*Un temps de travail en ateliers est organisé autour de la question suivante : « **Comment ensemble imaginer et faire vivre une ville avec et pour les enfants ?** »*

RESTITUTION DES ECHANGES

« Comment ensemble imaginer et faire vivre une ville avec et pour les enfants ? »

Les thèmes et remarques retenus par les groupes de travail des habitants se déclinent comme suit :

1^{er} groupe : animation et fêtes dans les quartiers ;

2^e groupe :

- manque de commerces de proximité à Bacalan et aux Bassins à Flot ;
- continuité des pistes cyclables ;
- manque de places dans le périscolaire ;

3^e groupe :

- sécurisation des circulations piétonnes au niveau de la partie étroite des quais de Bacalan, où le risque d'accident grave est trop important (mise en place d'un programme de civilité dans les écoles) ;
- commerces alimentaires destinés aux étudiants de Bacalan (lutte contre la malbouffe) ;

4^e groupe :

- sécurité des circulations à vélo et à pied ;
- ajout d'espaces d'affichage destinés aux associations de quartier ;

5^e groupe : réussite des projets de travaux de la place Lewis Brown, sécurisée pour les enfants, grâce à la concertation avec les habitants ;

6^e groupe :

- manque de solutions d'activités pour les adolescents et les préadolescents, notamment lors des congés scolaires (sport, arts plastiques et théâtre) ;
- sécurisation des cyclistes et des piétons (création de pistes cyclables en site propre) ;
- mobilisation des animateurs afin de réguler la mutualisation des espaces de jeux et favoriser les échanges entre quartiers ;

7^e groupe : accueil des enfants en situation de handicap dans la ville (coordination entre la ville et les accompagnants institutionnels et associatifs et aménagements de la signalisation) ;

8^e groupe : accès gratuit à la culture (cinéma, musée, théâtre, etc.) ;

9^e groupe : accessibilité des parcs à jeux pour les enfants en situation de handicap.

Olivier Escots souligne que l'enjeu du handicap se retrouve dans l'ensemble des politiques publiques. L'accueil de loisirs des enfants en situation de handicap a été triplé. Un travail vise également à rendre la culture accessible à tous, avec des parcours sensoriels et spécifiques. En outre, un bonus financier est accordé aux associations sportives qui se mobilisent autour de l'inclusion des sportifs handicapés, donc des enfants également (collaboration avec le comité paralympique et formations destinées aux dirigeants sportifs).

La Ville est également engagée sur le programme ADAP relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public et les parcs et jardins. Une quinzaine d'écoles a été mise en accessibilité cette année. S'agissant des parcs et jardins, les commandes incluent désormais des jeux pour les enfants handicapés. En outre, les aménagements des carrefours visent à les rendre plus faciles à traverser. Un travail sur la sonorisation de certains feux est réalisé selon les cheminements des personnes concernées, sachant que Bordeaux Métropole peut être sollicitée sur ce sujet.

Sylvie Schmitt fait savoir que la moitié des élèves de CM2 profitent d'un parcours d'apprentissage du vélo en situation réelle. De nombreuses études ont montré que les enfants seuls sont désormais absents des rues. L'idée est donc de redonner aux enfants de l'autonomie, notamment à travers La Rue Aux Enfants.

Des progrès restent à réaliser en matière de communication. Sur le site Bordeaux.fr, il est possible de s'abonner à des newsletters, dont *Bordeaux en Familles*, qui apporte des informations utiles. S'agissant de la gratuité des services, Sylvie Schmitt évoque la carte Jeune (moins de 25 ans) qui propose des offres exclusives pouvant aller jusqu'à la gratuité pour l'accompagnant chez 270 partenaires.

Fannie Le Boulanger évoque la fréquentation des espaces publics par les assistantes maternelles, qui gardent la moitié des petits enfants de la ville. Les relais de petite enfance sont renforcés à leur attention. Les aires de jeux sont également construites en concertation avec les assistantes maternelles.

Pour ce qui concerne l'accès aux crèches et aux centres d'accueil, la ville offre des dérogations aux enfants en situation de handicap, notamment dans des crèches spécialisées dans l'accueil inclusif.

Vincent Maurin ajoute que 1 500 places périscolaires ont été créées en 4 ans. La ville s'efforce de répondre aux nouveaux besoins des familles en fonction des contraintes budgétaires. Concernant les questions d'affichage public, il manque effectivement des lieux d'expression pour les enfants. Un projet à venir, intitulé « Cabane en Liberté », consistera à mettre en place des cabanes dans l'espace public en vue de l'affichage d'informations sur les événements du quartier.

LES MOBILITES

A) Politique municipale

Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés

Didier Jeanjean note que de nombreuses questions relatives aux enfants se rapportent également aux mobilités. Afin de limiter le réchauffement climatique, il convient de réduire les émissions de gaz à effet de serre, sachant que les transports comptent pour 35 % de ces émissions. La France a pris l'engagement de diminuer drastiquement la part des transports à l'horizon de 2050, soit d'ici 25 ans.

Pour cela, la Ville a défini les objectifs suivants :

- organiser une politique de l'espace public ;
- créer l'espace public en le partageant : chacun est automobiliste à un certain moment de la journée ou de la semaine ;
- aider en diversifiant les usages (autopartage) ;
- rassurer en aménageant les espaces ;
- accompagner en légiférant.

B) Déclinaison territoriale

Dans le cadre des projets d'aménagements, la question prioritaire est le handicap, suivie de la « marchabilité ». A Bordeaux Maritime, 21 écoles et 11 rues ont fait l'objet du programme de La Rue Aux Enfants, dont la rue Sousa Mendès. En pacifiant cette rue, il sera possible de faire l'école à l'extérieur, ce qui modifie entièrement la vision que chacun peut avoir de la rue.

Concernant le handicap, la politique de la ville comporte 2 grandes étapes :

- 2023 : concertation pour l'amélioration des cheminements ;
- avril 2025 : mise au vote du plan d'accessibilité.

Concernant l'accessibilité des espaces verts et des espaces recevant du public, le programme de travaux est quasiment finalisé. L'ensemble du tour du Lac sera également révisé afin de constituer une réserve écologique. Il s'agit de protéger et de valoriser la nature, mais également de rendre le lieu public. Le travail a été réalisé en collaboration avec les écologues.

Une réflexion doit aussi porter sur le stationnement des vélos. Le nombre d'arceaux implantés à Bordeaux est de 1 700, soit un chiffre inédit, mais encore insuffisant. Bordeaux demande également à la Métropole de développer le dispositif de vélobox. S'agissant des transports en commun, la liane 9 est maintenue.

Didier Jeanjean indique enfin que des travaux seront entamés sur la promenade des quais afin que la piste cyclable soit en site propre, ce qui sécurisera les cyclistes.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET LES PARTICIPANTES

Sécurité des cyclistes

« La piste cyclable qui fait le lien entre le nord de Bacalan et la zone du Lac passe sous un grand nœud routier, qui est systématiquement inondé. Il faut réaménager ce tronçon impraticable en cas de pluie. »

Audrey Debreyne, responsable du service territorial de Bordeaux Métropole, annonce que le problème a été traité grâce à un hydrocurage du secteur. Les équipes surveillent la piste. Si le problème persiste, des itinéraires de déviation seront indiqués en amont.

Incitations aux mobilités douces

« Une enquête réalisée à Montpellier a montré que la gratuité des transports en commun réduit le nombre de voitures en circulation dans la ville et aide les personnes en difficulté. »

« Je suis cycliste et circule dans tout Bordeaux. La voiture en ville est inutile, polluante et dangereuse. Des mesures incitatives, comme la gratuité des transports en commun, la mise à

disposition de vélos ou l'éducation des petits et des grands sont-elles prévues pour engager une véritable transition ? »

Didier Jeanjean rappelle que les transports sont gratuits pour toutes les personnes en situation de handicap et celles qui ont un quotient familial inférieur ou égal 555. Le tarif est réduit de 50 % avec un quotient situé entre 555 et 700.

Pour sa part, des études montrent que l'initiative de Montpellier a deux conséquences négatives :

- le transport d'opportunité des personnes qui se promènent ;
- le fait que la gratuité attire non pas des automobilistes, mais plutôt des étudiants et des personnes en difficulté sociale ou financière. Or la ville de Bordeaux a déjà mis en place un dispositif de tarification sociale.

En outre, le réseau de tramway de Bordeaux a déjà atteint son niveau maximal. Enfin, les spécialistes estiment que le retrait de la voiture en ville prendra au moins 25 ans. De plus, l'Institut Montaigne indique que la gratuité des transports en commun a des effets encore incertains sur l'environnement.

« Il serait préférable de faire payer les conducteurs qui veulent se rendre en voiture en centre-ville et offrir la gratuité des transports en commun. »

Didier Jeanjean explique qu'il est préférable de travailler par zones géographiques concentriques afin de diminuer la place de la voiture. La Ville œuvre également à la mise en place de secteurs bornés pour en réservé l'accès aux personnes qui y travaillent ou qui y vivent. En tout état de cause, la loi en vigueur ne permet pas de mettre en place un dispositif payant comme celui de Londres.

Sécurité des piétons

« L'aménagement de la piste cyclable des quais de Bacalan prendra du temps. Comptez-vous interdire la circulation des vélos sur la partie étroite, particulièrement dangereuse ? »

Didier Jeanjean indique que nous ne pouvons pas interdire la circulation des vélos à cet endroit. Les piétons doivent accepter que la situation reste dégradée pendant les travaux. La ville prévoit l'affichage de messages de sensibilisation. Si nécessaire, elle fera appel à la police municipale pour obliger les cyclistes à rouler au pas ou descendre de leur vélo.

« Les trottoirs sont particulièrement dégradés à de nombreux endroits, ce qui provoque de chute et inquiète les personnes âgées. »

Didier Jeanjean invite les habitants à signaler ce type de problème à la mairie de quartier, qui relaiera l'information aux services concernés en fonction de son degré de priorité.

« Des travées en bois cassées au niveau de la voie de tram ont été signalées, car elles sont dangereuses pour les personnes à mobilité réduite. Qu'en est-il ? »

Vincent Maurin fait savoir que ce sujet est en cours de résolution.

« A Ginko, de nombreuses zones piétonnes sont occupées par des personnes qui n'ont rien à y faire. Le problème perdure, faute d'intervention de la ville. »

Vincent Maurin explique que le nouvel aménagement de la place Jean Cayrol vise à réduire ces nuisances. Le manège a été installé à la demande de la mairie pour modifier l'occupation de l'espace public et limiter les mésusages.

CONCLUSION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin considère que le sujet de la gratuité doit continuer d'être débattu, notamment au sein de Bordeaux Métropole. Il remercie les habitants pour leurs interventions et salue tout particulièrement Ilyes, habitant fidèle des conseils de quartier, qui interpelle régulièrement la mairie sur les sujets relatifs aux adolescents et préadolescents.

Les prochains événements du quartier seront détaillés dans la newsletter à venir. Vincent Maurin invite les habitants à participer à la cérémonie de vœux le 8 janvier 2025, à 18 heures.

ANNEXE : CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS SUR LE SUJET DES ENFANTS DANS LA VILLE

« Comment ensemble imaginer et faire vivre une ville avec et pour les enfants ? »

- Animations et fêtes dans le quartier / Rue aux enfants à planter partout / Respect des zones piétonnes (sentes, places, cours, etc.) / Parcours santé au bord du lac à développer et moderniser / Ecole de danse / Mur d'escalade ouvert à tous / Activités écologiques (compost, biodiversité) pour les enfants dans les écoles, centres d'animations etc. / Parcours découverte nature bord du lac / Activités intergénérationnelles / Activités à développer pour adolescents et pré-adolescents.
- Trouver des moyens pour les associations qui assurent le périscolaire, pour assurer suffisamment de places / Développer les commerces de proximité notamment aux Bassins à Flot / Continuité des pistes cyclables.
- Un marché en milieu de semaine car tous les marchés sont le vendredi et le week-end / Arts créatifs pour les personnes âgées dans les lieux partagés faciles d'accès / réaliser le Jardin public rue de la Faïencerie / Plus d'aires de jeux ! Plus de bancs autour des bassins et des lieux de promenade / Plages horaires dédiées au 3^{ème} âge dans les piscines / Faire connaître et référencer les salles municipales disponibles.
- La sécurité pour circuler sur les trajets que les enfants empruntent (routière, circuit piéton protégé + à proximité des écoles et centres d'activités) / Communiquer car certains sites sont dépourvus d'affichage (public et associatif) alors que le besoin peut y être +++ (ex. Cité Lumineuse) / Prérequis sanitaires : certaines résidences gérées par des bailleurs qui laissent les lieux se dégrader au détriment en premier lieu des enfants (ex. Résidence Labarde à Bacalan).
- Mobiliser des animateurs pour mutualiser inter-quartiers des espaces de jeux / Activités de loisirs sportifs et culturels pendant les congés scolaires (théâtre, arts plastiques) / Les pistes ou bords cyclables en site propre ; sécurisation indispensable pour vélos et piétons / Quid des ados ? Les vacances scolaires ; complexes de jeux à mettre en place ; des ateliers ; dans les écoles des activités artistiques ; sécurisation des transports.
- Faire participer des habitants à la vie active dans le quartier / Piétonniser plus de rues / Donner plus d'accès à la culture : gratuité / Des vélos enfant en libre-service.
- Quels accompagnements la Ville propose-t-elle pour les enfants porteurs de handicaps et leurs familles ? Handicaps moteurs, sensoriels, psychologiques... en lien avec les écoles et les assos / Sécurité : feux de circulation avec décompte de temps restant (décompte numérique, bip sonore...) / Jeux handicapés et manque d'accessibilité pour tous les handicaps / Cours d'écoles : actions et animations éducatives auprès des enfants et des enseignants / Cantines des écoles : davantage de liens entre aménagement de cours et potagers et cuisine → gestion culture des déchets etc. / Espaces publics : privilégier des linéaires de végétalisation dans les rues avec animations associatives et plus suivi / Initiation à l'écologie : en collaboration avec les enseignants pour entamer des projets concrets d'aménagements.
- Plus végétaliser le cœur de Ginko / Développement d'aires de jeux / Local à disposition des enfants.

Une idée forte à rapporter lors de la mise en commun

Des petits commerces alimentaires aux Bassins à flot et Bacalan qui ne sont pas des fast food ; interdire les cycles sur les quais de Bacalan en bord de Garonne ; sécuriser les circulations piétonnes ; améliorer la signalisation interdisant cycles et trottinettes.

Trouver le moyen de sécuriser la voie d'accès place Jean Cayrol.